Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260209-2026_12A-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-012

Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PAIMPOL

Conseil Municipal du lundi 9 Février 2026
Délibération

Date de la convocation : Mardi 3 Février 2026
Nombre de membres en exercice : 29

L'an deux mille vingt-six, le lundi neuf février, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal de la commune, dûment convoqués, se sont réunis à la salle Mauffray à la maison des plaisanciers de Paimpol sous la présidence de Madame Fanny CHAPPÉ, Maire.

Etaient présents :
Mme Ghislaine AMELINE DE CADEVILLE, Mme Isabelle BATAILLER, M. Eric BINARD, Mme Gaëlle BOUCHER, Mme Servane BOULANGER, Mme Caroline BOYARD-OGOR, M. Robert BOZEC, Mme Catherine CABILLIC, Mme Jeannick CALVEZ, Mme Fanny CHAPPÉ, M. Guy CROISSANT, M. Michel DUMAIL, Mme Sylvie GODEST-TOULLELAN, M. Jacky GOUAULT, M. Philippe JEANNIN, Mme Jeanine LE CALVEZ, Mme Christiane LE VAY, M. Goulven MORVAN, Mme Caroline OLLIVRO, Mme Marie-Christine PARROT, Mme Annaik PERSON, M. Yann QUÉRÉ, M. Morgan RASLE-ROCHE, M. Eric SWARTVAGHER, Mme Rozenn TREGUER.

Etait représenté : M. Antonin MAHÉ par délégation à Mme Gaëlle BOUCHER.

Absents : Mme Malika LE GRUIEC, M. Jean-Yves de CHAISEMARTIN, M. Michel QUÉNET.

Secrétaire de séance : M. Goulven MORVAN.

Présents : 25 Représenté : 1 Absents : 3 Votants : 26

MISE A DISPOSITION D'UN ANIMATEUR SPORTIF

Convention avec le Pays de Paimpol Athlétisme (PPA)
Rapporteur : Mme Boulanger.

En 2023 le Pays de Paimpol Athlétisme a fait une demande au Département pour un accompagnement au titre du dispositif Emplois Associatifs Locaux. Le Département n'a pas donné suite à cette demande, le budget de la collectivité étant très contraint. Suite à cette décision, la ville de Paimpol a souhaité aider le PPA et une convention a été établie entre le club d'athlétisme et la ville pour une durée d'un an, renouvelée une première fois en 2025 et qui arrivera à son terme fin mars 2026.

La convention stipule que le PPA s'engage à mettre à disposition son employé, Maxence ERNOT, animateur sportif, à la ville de Paimpol, à hauteur de 408 heures par an, selon le décompte suivant :

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260209-2026_12A-DE

- 108 heures sur le temps méridien et l'ALSH,
- 60 heures pour les stages CAP Sports Vacances,
- 240 heures pour Le SPOT.

En contrepartie, la ville de Paimpol s'engage à verser une subvention de 8 000 € au PPA pour cette mise à disposition.

Pour rappel, ce poste d'animateur sportif est aussi partagé avec 2 autres associations : Elan Basket Paimpolais et le club d'Handball réparti comme suit à la semaine : 18h pour le PPA, 9h pour le Basket et 8h pour le Handball

La ville de Paimpol a constaté que le poste d'animateur sportif permet à la ville de proposer plus de stages sportifs pendant les petites vacances scolaires, d'avoir un intervenant extérieur supplémentaire sur le temps méridien et à l'ALSH, ainsi qu'une continuité dans la saison estivale, notamment pendant le SPOT.

De son côté le PPA est également très satisfait du travail effectué par l'animateur sportif qui permet de porter haut les couleurs de Paimpol sur les différentes compétitions.

Vu les avis favorables des commissions Sports, loisirs et Ressources humaines, finances,

Sur la proposition de la Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de conclure la convention de mise à disposition d'un animateur sportif à l'année par le PPA (jointe en annexe) ;

AUTORISE Mme la Maire ou son représentant à signer tout acte aux effets ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

Le Secrétaire de séance,
Goulven MORVAN

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)

VILLE DE PAIMPOL
Acte certifié exécutoire
Transmis au Représentant
de l'Etat et affiché le 12/02/2026

Pour la Maire et par délégation
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)